

LES DIFFÉRENTS ORGANES DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

1. La commission scolaire

La commission scolaire se compose de 4 représentants de la commune, 2 représentants des parents d'élèves et 2 représentants du personnel d'école.

Les membres :

M. WEYDERT Raymond (président)
 Mme LUDOVICY Marielou (secrétaire)
 Mme BEETS Michèle (rep. de la commune)
 M. HUBERTY Yves (rep. de la commune)
 Mme MILBERT-GLOD Astrid (rep. de la commune)
 Mme SCHAEFER-BÜCK Myriam (rep. de la commune)
 Mme SCHON-JANDER Isabelle (rep. des parents d'élèves)
 M. VAN DERSCHILDEN-MEYER Vanessa (rep. des parents d'élèves)
 Mme GEIB Martine (membre du comité d'école)
 M. SCHMIT Mike (président du comité d'école)

Sont invités à assister aux séances avec voix consultatives :

Mme LETSCH Jeanne, inspectrice
 Mme MALLINGER Aimée, resp. de l'instruction religieuse et morale
 M. BEFFORT Luc, resp. de l'organisme assurant l'accueil socio-éducatif
 Mme TRIERWEILER Marie-Paule, membre de l'équipe médico-socio-scolaire

Les missions de la commission scolaire :

- coordonner les propositions concernant l'organisation des écoles et le plan de réussite scolaire et émettre un avis pour le conseil communal ;
- suivre la mise en œuvre de l'organisation scolaire et des plans de réussite scolaire ;
- promouvoir les mesures d'encadrement périscolaire ;
- émettre un avis sur les rapports établis par l'Agence pour le développement de la qualité de l'enseignement et porter à la connaissance des bourgmestre et échevins tout ce qu'elle juge utile ;
- émettre un avis sur les propositions de budget de l'école ;
- participer à l'élaboration (construction, transformation) des bâtiments scolaires.

2. Le comité d'école

Le comité d'école a été élu le 13 mai 2014 par le personnel d'école pour une durée de 5 ans.

M. SCHMIT Mike a été nommé président du comité d'école, sur proposition des membres du comité d'école, par M. le Ministre Claude MEISCH le 25 juin 2014.



2^e rangée : M. SCHMIT Marc, M. SCHMIT Mike (président),
 M. GILBERTZ Claude

1^{ère} rangée: Mme IOPPO Xenia, Mme RETTER Annouk,
 Mme GEIB Martine, Mme KRECKÉ Carole

Les missions du comité d'école :

- élaborer une proposition d'organisation scolaire de l'école ;
- élaborer un plan de réussite scolaire et participer à son évaluation ;
- élaborer une proposition sur la répartition du budget ;
- donner son avis sur toute question en relation avec l'école ;
- déterminer les besoins en formation continue du personnel ;
- organiser la gestion du matériel didactique et informatique ;
- approuver l'utilisation du matériel didactique.

Les missions du président du comité d'école :

- présider, préparer et coordonner les travaux du comité d'école ;
- veiller, ensemble avec l'inspecteur, au bon fonctionnement de l'école ;
- animer et coordonner le travail des équipes pédagogiques ;
- assurer les relations avec :
 - o les autorités communales et nationales ;
 - o les parents d'élèves ;
 - o le foyer scolaire et l'équipe médico-socio-scolaire ;
- accueillir les remplaçants et organiser l'insertion des nouveaux élèves ;
- coordonner les plans horaires des enseignants ;
- rassembler les données concernant les élèves ;
- informer le bourgmestre de toute absence d'élève sans motif valable,
- accorder des dispenses de fréquentation scolaire de plus d'une journée ;
- collaborer avec l'Agence pour le développement de la qualité de l'enseignement ;

3. Les représentants des parents d'élèves

Les représentants des parents d'élèves ont été élus par l'Assemblée des parents d'élèves le 24 octobre 2013 pour une durée de 2 ans.

Les représentants des parents d'élèves :

Mme BEETS Michèle,
Mme DUPONG-KREMER Martine,
M. FRANKE Sandro,
M. HUBERTY Yves, *
M. MAAS Jean-Paul,
Mme MEYERS-VERANNEMAN Katrien,
Mme MORAIIS Paulina,
Mme PENNING Julia,
Mme SCHON Isabelle,
Mme VAN DER SCHILDEN-MEYER Vanessa.

* a démissionné au cours de l'année scolaire 2013-2014.

Les missions des représentants des parents d'élèves:

- discuter, et le cas échéant, amender et compléter la proposition d'organisation de l'école ainsi que le plan de réussite scolaire élaborés par le comité d'école ;
- organiser les réunions et manifestations communes des partenaires scolaires ;
- formuler des propositions sur toutes les questions en relation avec l'organisation de la vie scolaire.

4. L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique est formée par l'ensemble des enseignants d'un cycle. Elle se réunit une fois par semaine.

Les missions de l'équipe pédagogique :

- organiser les apprentissages et la différenciation ;
- organiser l'appui pédagogique ;
- se concerter sur le matériel didactique ;
- élaborer des situations d'évaluation ;
- évaluer les performances ;
- se concerter avec l'équipe multiprofessionnelle.

Les coordinateurs de cycle 2015/2016 :

Cycle 1 – précoce : Mme RAUSCH Liane
Cycle 1 – préscolaire : Mme GEIB Martine
Cycle 2 : Mme CLOOS Simone
Cycle 3 : Mme JANDER Gaby / Mme KRECKÉ Carole
Cycle 4 : M. GILBERTZ Claude

Les missions des coordinateurs de cycle :

- convoquer les réunions de l'équipe pédagogique ;
- fixer l'ordre du jour, diriger les réunions et documenter les décisions adoptées ;
- assurer les tâches de coordination ;
- représenter l'équipe d'un cycle auprès ;
 - o du comité d'école ;
 - o des parents ;
 - o de l'équipe multiprofessionnelle ;
 - o du personnel qui assure

L'ÉCOLE FONDAMENTALE «AM SAND» DE NIEDERANVEN

ADRESSES DE CONTACT

• Bâtiment

Centre scolaire « Am Sand », L-6999 Oberanven
 Secrétariat de l'école : Mme WEBER-FEDERMEYER Maggy
 ☎ 34 84 73 – 600 (matin)
 Fax: 34 84 73 – 250
 Email: secretariat.niederanven@ecole.lu
 Concierge de l'école : M. MANGEN Steve
 ☎ 34 84 73 – 1
 Site internet: <http://www.amsand.lu>

• Le comité d'école

Président: M. SCHMIT Mike
 ☎ 34 84 73 – 700 (jeudi matin)
 Email : copresi.niederanven@ecole.lu
 Autres membres : Mme GEIB Martine,
 M. GILBERTZ Claude,
 Mme IOPPO Xenia,
 Mme KRECKÉ Carole,
 Mme RETTER Annouk,
 M. SCHMIT Marc.

• Inspection de l'enseignement fondamental

En collaboration avec le président, l'inspecteur veille au bon fonctionnement de l'école fondamentale. Pour demander un conseil ou signaler un problème plus grave, veuillez contacter l'inspectrice Mme LETSCH Jeanne au bureau régional de Grevenmacher :

Inspection de l'enseignement fondamental

Bureau Grevenmacher

24, Grand-Rue L-6730 Grevenmacher
 ☎ 26 72 90 56
 Fax : 26 74 55 84
 Email : secretariat.grevenmacher@inspectorat-men.lu

• Commission scolaire

Président: M. WEYDERT Raymond (bourgmestre)
 Secrétaire: Mme LUDOVICY Marielou
 ☎ 34 11 34 – 36
 Email: marielou.ludovicy@niederanven.lu

• Représentants des parents d'élèves

Mme BEETS Michèle / sunawarrior69@gmail.com
 Mme DUPONG-KREMER Martine / martine.kremer@internet.lu
 M. FRANKE Sandro / sandro.franke@gmx.de
 M. MAAS Jean-Paul / jp.maas@me.com
 Mme MEYERS-VERANNEMAN Katrien / kveranneman@gmail.com
 Mme MORAIS Paulina
 Mme PENNING Julia / penban@pt.lu
 Mme SCHON Isabelle / igschon@yahoo.com
 Mme VAN DER SCHILDEN-MEYER Vanessa / vanessa.meyer@education.lu

• Association des parents d'élèves

Présidente: Mme BEETS Michèle
 Email : sunawarrior69@gmail.com
 Secrétaire: Mme MEYERS-VERANNEMAN Katrien
 Email : kveranneman@gmail.com

• Equipe multiprofessionnelle

Elle a pour mission d'assurer, en collaboration avec le titulaire de classe et, au besoin, avec l'équipe médico-socio-scolaire concernée, le diagnostic et la prise en charge des élèves à besoin éducatifs spécifiques et de conseiller le titulaire de classe et l'équipe pédagogique dans la mise en œuvre de mesures de différenciation.

Coordination : M. DURA Laurent
 Centre scolaire inclusif
 20, rte de Luxembourg, L-6910 Roodt/Syre
 ☎ 26 78 86 - 26
 Fax : 26 78 86 - 50
 Email : laurent.dura@ediff.lu

• Service médico-social

Mme TRIERWEILER Marie-Paule (Assistante sociale)
 Centre médico-social
 ☎ 48 83 33 – 1
 Email : marie-paule.trierweiler@ligue.lu

Mme URWALD Diane (Infirmière en pédiatrie)
 Centre médico-social Grevenmacher
 ☎ 75 82 81-1
 Email : diane.urwald@ligue.lu